

**MÉTROPOLE
AIX-MARSEILLE-PROVENCE**

CONSEIL DE LA MÉTROPOLE

**Séance publique
du jeudi 20 septembre 2018 à 9h30
Hémicycle du Pharo – Marseille**

In extenso

Etaient présents en début ou en cours de séance Mesdames et Messieurs :

Béatrice ALIPHAT - Martial ALVAREZ - Christophe AMALRIC - Serge ANDREONI - Patrick APPARICIO - Philippe ARDHUIN - Sophie ARTARIA-AMARANTINIS - Michel AZOULAI - René BACCINO - Mireille BALLETTI - Sylvia BARTHELEMY - Marie-Josée BATTISTA - Jean-Pierre BAUMANN - Yves BEAUVAL - Moussa BENKACI - François BERNARDINI - Sabine BERNASCONI - André BERTERO - Jean-Pierre BERTRAND - Jacques BESNAÏNOU - Solange BIAGGI - Roland BLUM - Odile BONTHOUX - Patrick BORÉ - Jacques BOUDON - Nadia BOULAINSEUR - Michel BOULAN - Frédérick BOUSQUET - Valérie BOYER - Gérard BRAMOULLÉ - Christian BURLE - Marie-Christine CALATAYUD - Henri CAMBESSEDES - Jean-Louis CANAL - Christine CAPDEVILLE - Laure-Agnès CARADEC - Marie-Arlette CARLOTTI - Eric CASADO - Eugène CASELLI - Roland CAZZOLA - Martine CESARI - Bruno CHAIX - Philippe CHARRIN - Gaby CHARROUX - Maurice CHAZEAU - Gérard CHENOZ - Jean-David CIOT - Anne CLAUDIUS-PETIT - Frédéric COLLART - Auguste COLOMB - Monique CORDIER - Jean-François CORNO - Pierre COULOMB - Georges CRISTIANI - Robert DAGORNE - Sandra DALBIN - Sandrine D'ANGIO - Michel DARY - Monique DAUBET-GRUNDLER - Philippe DE SAINTDO - Jean-Claude DELAGE - Christian DELAVET - Anne-Marie D'ESTIENNE D'ORVES - Bernard DESTROST - Sylvaine DI CARO - Nouriati DJAMBAE - Pierre DJIANE - Frédéric DOURNAYAN - Marie-France DROPY- OURET - Sandra DUGUET - Michèle EMERY - Hervé FABRE-AUBRESPY - Nathalie FEDI - Jean-Claude FERAUD - Gilbert FERRARI - Céline FILIPPI - Claude FILIPPI - Richard FINDYKIAN - Dominique FLEURY- VLASTO - Olivier FREGEAC - Arlette FRUCTUS - Josette FURACE - Loïc GACHON - Daniel GAGNON - Alexandre GALLESE - Danièle GARCIA - Jean-Claude GAUDIN - Gérard GAZAY - Hélène GENTE-CEAGLIO - Samia GHALI - Patrick GHIGONETTO - Roland GIBERTI - Bruno GILLES - Philippe GINOUX - Jean-Pierre GIORGI - Georges GOMEZ - Jean-Pascal GOURNES - Philippe GRANGE - Albert GUIGUI - Frédéric GUINIERI - Olivier GUIROU - Daniel HERMANN - Garo HOVSEPIAN - Michel ILLAC - Eliane ISIDORE - Nicolas ISNARD - Noro ISSAN-HAMADY - Bernard JACQUIER - Maryse JOISSAINS MASINI - Nicole JOULIA - Mireille JOUVE - André JULLIEN - Didier KHELFA - Dany LAMY - Michel LAN - Albert LAPEYRE - Eric LE DISSÈS - Stéphane LE RUDULIER - Michel LEGIER - Gisèle LELOUIS - Gaëlle LENFANT - Jean-Marie LEONARDIS - Annie LEVY-MOZZICONACCI - Hélène LHEN-ROUBAUD - Marie-Louise LOTA - Laurence LUCCIONI - Jean-Pierre MAGGI - Antoine MAGGIO - Richard MALLIÉ - Joël MANCEL - Bernard MARANDAT - Rémi MARCENGO - Stéphane MARI - Jeanne MARTI - Régis MARTIN - Bernard MARTY - Christophe MASSE - Florence MASSE - Marcel MAUNIER - Roger MEI - Danielle MENET - Patrick MENNUCCI - Arnaud MERCIER - Xavier MERY - Yves MESNARD - Marie-Claude MICHEL - Michel MILLE - Danielle MILON - Richard MIRON - André MOLINO - Jean MONTAGNAC - Pascal MONTECOT - Yves MORAINÉ - Pascale MORBELLI - Roland MOUREN - Marie MUSTACHIA - Lisette NARDUCCI - Jérôme ORGEAS - Patrick PADOVANI - Stéphane PAOLI - Patrick PAPPALARDO - Didier PARAKIAN - Chrystiane PAUL - Christian PELLICANI - Serge PEROTTINO - Elisabeth PHILIPPE - Claude PICCIRILLO - Stéphane PICHON - Catherine PILA - Patrick PIN - Marc POGGIALE - Jean-Jacques POLITANO - Gérard POLIZZI - Henri PONS - Roland POVINELLI - Véronique PRADEL - Muriel PRISCO - Marine PUSTORINO-DURAND - René RAIMONDI - Julien RAVIER - Stéphane RAVIER - Martine RENAUD - Maryvonne RIBIERE - Jean ROATTA - Marie-Laure ROCCA-SERRA - Maryse

RODDE - Carine ROGER - Georges ROSSO - Alain ROUSSET - Michel ROUX - Lionel ROYER-PERREAUT - Roger RUZE - Isabelle SAVON - Eric SCOTTO - Jean-Pierre SERRUS - Marie-Pierre SICARD-DESNUELLE - Emmanuelle SINOPOLI - Monique SLISSA - Marie-France SOURD GULINO - Jules SUSINI - Luc TALASSINOS - Francis TAULAN - Guy TEISSIER - Dominique TIAN - Jean-Louis TIXIER - Jocelyne TRANI - Claude VALLETTE - Martine VASSAL - Josette VENTRE - Philippe VERAN - Yves VIDAL - Frédéric VIGOUROUX - Patrick VILORIA - Yves WIGT - David YTIER - Didier ZANINI - Kheira ZENAFI - Karima ZERKANI-RAYNAL.

Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :

Guy ALBERT représenté par Mireille JOUVE - Loïc BARAT représenté par Gisèle LELOUIS - Guy BARRET représenté par Joël MANCEL - Jean-Louis BONAN représenté par Jean-Louis TIXIER - Laurent COMAS représenté par Roland GIBERTI - Sophie DEGIOANNI représentée par Jean-Louis CANAL - Patricia FERNANDEZ-PEDINIELLI représentée par Marc POGGIALE - Nathalie LAINE représentée par Patrick BORÉ - Irène MALAUZAT représentée par Philippe DE SAINTDO - Georges MAURY représenté par Yves BEAUVAL - Jean-Claude MONDOLINI représenté par Marie-Claude MICHEL - Virginie MONNET-CORTI représentée par Isabelle SAVON - Roger PELLENC représenté par Maryse JOISSAINS MASINI - Roger PIZOT représenté par Jean-David CIOT - Bernard RAMOND représenté par Arnaud MERCIER - Florian SALAZAR-MARTIN représenté par Gaby CHARROUX - Maxime TOMMASINI représenté par Monique DAUBET-GRUNDLER.

Etaient absents et excusés sur toute la séance Mesdames et Messieurs :

- Michel CATANEO - Nathalie PIGAMO - Karim ZERIBI.

Etaient présents et représentés en cours de séance Mesdames et Messieurs :

Gaëlle LENFANT à 10h26 par Pascale MORBELLI - Roger RUZE à 10h37 par Nadia BOULAINSEUR - Roland POVINELLI à 11h05 par Serge PEROTTINO - Patrick MENNUCCI à 11h30 par Éric SCOTTO - Christophe MASSE à 11h30 par Florence MASSE.

Etaient présents et excusés en cours de séance Mesdames et Messieurs :

René RAIMONDI à 10h18 - Marcel MAUNIER à 11h38

**La séance est ouverte à 9 heures 35
sous la Présidence de Monsieur Georges ROSSO
Maire du Rove,
Doyen des Conseillers métropolitains**

Monsieur ROSSO.- Mes chers collègues, je vous remercie de bien vouloir regagner vos places. Je déclare la séance ouverte.

I. – Election du Président de la Métropole

Monsieur ROSSO.- Conformément à l'ordre du jour envoyé avec la convocation du Conseil de la Métropole, nous allons procéder à l'élection du nouveau Président de notre institution suite à la démission de M. Jean-Claude Gaudin dont je salue le travail accompli.

Cela me fait drôle de présider une séance sans qu'il ne soit candidat. Je souhaite que la personne qui accèdera à la nouvelle présidence fasse l'éloge de mon ancien Président car ce n'est pas à moi de le faire et je le regrette beaucoup.

Je vous propose de désigner le benjamin de notre Assemblée, Monsieur David Ytier, en qualité de Secrétaire de séance.

Il n'y a pas d'opposition ?

(Pas d'opposition)

Je remercie M. David Ytier d'accepter cette fonction et l'invite à me rejoindre à la tribune. Il va procéder à l'appel nominal des Conseillers métropolitains, suivant l'ordre alphabétique.

(M. Ytier rejoint la tribune et procède à l'appel nominal des Conseillers métropolitains.)

Monsieur ROSSO.- Je constate que 121 Conseillers au moins sont présents, le quorum est donc atteint.

Conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales et notamment des articles L 5211-1, L 5211-2, L 2122-7 et L 2122-8, l'élection du Président aura lieu au scrutin secret. La majorité absolue est nécessaire aux deux premiers tours.

Si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu cette majorité absolue, il est procédé à un troisième tour, l'élection ayant lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrage au troisième tour, le Conseiller le plus âgé est déclaré élu.

La majorité absolue est calculée sur les suffrages exprimés.

Je rappelle qu'un Conseiller Métropolitain ne peut se voir confier qu'une seule procuration de vote de la part d'un Conseiller absent.

Les détenteurs d'une procuration l'ont-ils bien remise aux agents en charge de l'émargement à l'entrée ?

A défaut je leur demande de bien vouloir la remettre au personnel du service de la séance, situé en haut de l'hémicycle.

Tout Conseiller peut poser sa candidature ou proposer celle d'un autre Conseiller.

Mme Martine Vassal a déjà rendu publique sa candidature.

M. Marc Poggiale est candidat.

Sont donc candidats :

- Martine Vassal
- Marc Poggiale

Y a-t-il d'autres candidats ?

(Aucune candidature supplémentaire.)

Conformément à la délibération HN 002 – 004/16/CM du 17 mars 2016, je vous propose de procéder à un vote électronique. Je cède la parole au technicien afin de vous rappeler les modalités d'utilisation de votre clavier numérique.

Monsieur METRAL.- Merci Monsieur le Président.

Nous sommes sur un vote à scrutin secret. Lorsque le vote aura démarré, les choix de vote s'afficheront sur l'écran devant vous. Le choix 0 est le vote blanc, le choix 1 est le candidat n°1 et le choix 2, le candidat n°2.

Le vote peut se faire via l'écran tactile ou via les boutons de vote situés sous la tablette. Pour la confidentialité du vote, nous vous recommandons d'utiliser les boutons de vote sous la tablette.

Lorsque vous avez voté, le message transmis s'affiche à l'écran, puis l'horodatage du vote s'affichera en bas à gauche de l'écran.

Si vous avez une procuration, vous devez voter deux fois, une première fois pour vous-même et une deuxième fois pour le mandat.

Si vous votez plusieurs fois, c'est toujours le dernier vote qui est pris en compte. Ils ne sont pas comptabilisés plusieurs fois bien sûr.

Si vous devez quitter la séance en cours de séance, vous retirez votre carte du pupitre et vous la ramenez au bureau des assemblées situé en haut à gauche de l'hémicycle. Là, vous pourrez également faire une procuration.

Le vote est démarré.

Monsieur ROSSO.- Je déclare le scrutin ouvert.

(Procédure de vote électronique)

Monsieur ROSSO.- Il reste quatre personnes qui n'ont pas voté, je leur demande de voter.

Plus personne ne demande à voter ?

Je rappelle que les Conseillers disposant d'un pouvoir votent deux fois.

Chacun ayant pu voter, je déclare le scrutin clos.

Les résultats sont les suivants :

- suffrages exprimés : 203
- Martine Vassal : 181
- Marc Poggiale : 22

(Applaudissements soutenus)

Mme Martine Vassal ayant obtenu la majorité absolue, est proclamée Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence.

(Mme Vassal rejoint la tribune.)

Je n'ai pas besoin d'appeler Mme Martine Vassal, elle est déjà là.

(Applaudissements)

Madame LA PRESIDENTE.- Mes chers collègues, permettez-moi tout d'abord de remercier Georges Rosso d'avoir ouvert la séance de ce matin.

Mon cher Georges, nous nous connaissons depuis longtemps ; nous ne partageons pas tout à fait les mêmes convictions politiques mais nous nous estimons et surtout, j'apprécie ton expérience, ta sagesse et ton sens de l'intérêt général.

Je voudrais bien sûr remercier toutes celles et tous ceux qui m'ont accordé leur confiance ; elle m'honore et elle m'oblige.

Je voudrais également dire à ceux qui n'ont pas voté pour moi, que je serai la Présidente de tous.

Je voudrais saluer de manière républicaine Marc Poggiale, c'est vrai que le débat, le pluralisme des idées, enrichissent toujours la démocratie, et je veillerai à rassembler le plus largement possible, avec la volonté de construire une majorité de projets et cela, par-delà les clivages partisans.

Ce matin, je souhaite vous faire part d'une anecdote historique qui pourrait peut-être vous rappeler la situation de la Métropole d'aujourd'hui.

En 1958, le Conclave romain avait élu Pape, Mgr Angelo Roncalli, qui prit le nom de Jean XXIII, un Pape de 72 ans, dit, pour les connaisseurs que nous sommes en politique, un Pape de transition, qui régnerait le temps de trouver un successeur plus jeune. Ce que l'histoire nous a enseigné, c'est qu'en guise de transition, ce Pape a lancé, le 11 octobre 1962, le plus grand concile des cinq derniers siècles et qu'il a réformé totalement son Eglise ; c'était Vatican II.

Alors, vous ne serez pas surpris que ce matin, je rende un hommage appuyé sincère, profond, à celui qui a porté, j'ose le dire, sur les fonts baptismaux, la Métropole Aix-Marseille-Provence, Jean-Claude Gaudin, qui a eu le courage de nous lancer dans la plus grande aventure du XXI^{ème} siècle pour la Provence.

Alors s'il n'a pas été Pape ou Cardinal, nous lui sommes restés très reconnaissants parce qu'il est resté avec nous à Marseille, à la Métropole, en Provence.

Merci Jean-Claude de nous avoir permis de siéger aujourd'hui tous ensemble pour décider de l'avenir de près de deux millions d'habitants.

(Applaudissements soutenus)

C'est vrai que ce matin, je ressens une sincère et profonde émotion en prenant la parole devant vous. Tant de souvenirs et d'images me reviennent. Je repense à ces combats qui ont marqué mon parcours et qui ont façonné la femme politique que je suis. Je repense aux convictions et aux valeurs qui fondent mon engagement dans la vie publique depuis le premier jour. Je repense à ces Marseillais, à ces Provençaux qui se battent pour donner un sens à notre devise républicaine : liberté, égalité, fraternité. Je repense à ces femmes, à ces hommes que je connais, que j'estime, que j'aime et sans lesquels je n'aurai pas pu avancer. Je repense à toutes celles et à tous ceux qui m'ont permis d'être là et qui me donnent une force incroyable.

Cette force incroyable, j'en aurai besoin dans la mission qui m'est confiée aujourd'hui. Cette force incroyable, nous en aurons collectivement besoin pour être à la hauteur de toutes nos ambitions. Car oui, la feuille de route que je vous propose est ambitieuse. Elle repose sur une méthode de travail, des priorités clairement définies et des engagements tenus.

La méthode de travail d'abord ; une méthode de travail dans laquelle chacun trouve toute sa place.

En premier lieu, les Maires bien sûr. Les Maires seront respectés, écoutés, considérés car ils sont au plus près des préoccupations des habitants. Je m'engage à les associer étroitement aux décisions qui concernent la vie et l'avenir de leur commune.

En second lieu, bien évidemment, les Présidents de Territoire. J'impliquerai Maryse Joissains, Jean Montagnac, Sylvia Barthélémy, Nicolas Isnard, François Bernardini et Gaby Charroux dans la gestion de notre institution.

Je travaillerai également avec l'exécutif composé des Vice-présidents et des membres du Bureau que vous élirez tout à l'heure. Ils constitueront une équipe représentative des sensibilités et de la diversité des élus de notre Métropole.

Cette méthode de travail, c'est celle de l'efficacité et des résultats à obtenir dans des délais très courts. J'attends de notre administration, à laquelle je veux exprimer ma confiance et ma reconnaissance, une mise en œuvre rapide des décisions qui seront prises.

Pour réussir, nous devons recentrer la Métropole sur ses fonctions stratégiques à commencer par le développement économique et la mobilité. Ce sont nos deux priorités essentielles.

Première priorité : faire de la Métropole un accélérateur de création d'emplois sur tout son territoire. Notre objectif, c'est de faire d'Aix-Marseille-Provence, une Métropole attractive et compétitive qui s'impose entre Barcelone et Gênes. Aix-Marseille-Provence représente 50% de l'ensemble de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur et il faut donc agir sur tous les fronts pour conforter cette position de leadership. Alors, soyons mobilisés pour accompagner nos entreprises à toutes les étapes de leur développement, pour cibler les gisements d'emploi dans les secteurs de pointe tels que le tourisme, le numérique, le développement durable, la santé, l'aéronautique, le maritime, pour miser sur l'innovation et s'inspirer de grands projets stratégiques comme *The Camp*, l'immunopôle ou Henri Fabre, pour parier sur les synergies entre recherche et enseignement supérieur, avec l'université Aix-Marseille, pour mobiliser du foncier disponible pour permettre l'implantation de nouvelles entreprises dans notre Métropole, pour jouer à fond la carte de l'international et favoriser les coopérations avec les puissances émergentes.

La deuxième priorité, c'est de créer un véritable réseau de transport à la hauteur des besoins et des évolutions de notre territoire.

Nous savons ce qu'il faut faire, nous savons comment le faire. La création d'une agence intégrant les collectivités et l'Etat en s'inspirant d'un modèle d'une opération d'intérêt national du type Euroméditerranée, l'emploi des réseaux de Bus à Haut Niveau de Service qui a largement commencé à Aix et à Istres, le renforcement de l'offre de parkings de relais pour réduire le flux automobile à l'intérieur des centres-ville, la mise en place d'une véritable stratégie en matière de logistique urbaine. Bien sûr, je n'oublie pas le dossier clé de la gare souterraine Saint Charles sans lequel, les travaux du quotidien pour les Provençaux ne pourront jamais s'améliorer.

Nous avons besoin d'une capacité d'investissement exceptionnelle et à la hauteur de ces enjeux. Dès demain, je demanderai au Président de la République les moyens financiers nécessaires, comme pour le Grand Paris, comme pour le Grand Lyon. Dès demain, je saisisrai le Premier Ministre pour lui demander d'inscrire la Métropole Aix-Marseille-Provence dans la loi sur les Mobilités.

Le Département a pris ses responsabilités et s'est engagé comme jamais il ne l'avait fait. 300 millions d'euros pour aider à l'amélioration des transports, mais c'est la Métropole qui a la pelle et la pioche pour les construire.

Sur ce chantier prioritaire, la mise en convergence de la Métropole et du Département sera un véritable atout. Nous mettrons de la cohérence, de la lisibilité, de la simplicité. Tout le monde l'attend, nous allons le faire.

Dans les prochaines semaines, je présenterai un plan de développement durable qui sera commun avec le Département. Voilà un premier exemple de mutualisation de nos compétences et de nos moyens sur un enjeu majeur pour notre avenir.

Vous savez aussi que l'une de mes marques de fabrique est de tenir mes engagements. Je l'ai fait au Département, je le ferai à la Métropole. Donc les engagements seront tenus. Je vous confirme ce que je vous ai annoncé en vous rencontrant ces derniers jours :

- Aucune hausse d'impôts à la Métropole jusqu'en 2020. Nous ne pouvons plus augmenter davantage la pression fiscale des Provençaux et affaiblir ainsi notre économie.

- Une concertation avec chaque Territoire pour identifier les besoins en fonctions des spécificités. On ne fait pas la même chose dans le Pays d'Aix qu'à Aubagne, qu'à Salon ou à Istres.

- Des compétences de proximité rendues aux Maires. La gestion de la vie quotidienne doit être gérée au plus près des habitants. Je crois en une Métropole décentralisée. Tout ne doit pas être, tout ne peut pas être géré par la seule institution métropolitaine.

Je me félicite que le Président de la République et le Premier Ministre aient entendu mon message. Le Gouvernement a ouvert la porte à un retour des compétences de proximité aux communes. C'est absolument essentiel si nous voulons une Métropole qui fonctionne efficacement.

Cette Métropole efficace est une véritable chance, si nous savons la saisir et si nous savons lui donner sa réelle dimension. La Métropole ne pourra se développer qu'à la condition d'imaginer des partenariats intelligents et complémentaires avec le Pays d'Arles qui peut nous apporter ses forces et ses richesses sur le plan culturel, touristique, agricole, avec la région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur et son Président Renaud Muselier pour travailler notamment sur l'attractivité économique, avec l'Etat évidemment, puisque le Président de la République a affiché sa volonté politique de soutenir l'essor du fait métropolitain dans notre pays.

Mesdames et Messieurs, mon ambition, c'est que chaque commune, de la plus petite à la plus grande, que chaque Territoire, qu'il soit rural ou urbain, gagne et avance grâce à la Métropole.

Nous avons une opportunité historique de tirer ce territoire vers le haut, d'en faire la Métropole la plus attractive de France. Nous avons pour cela le potentiel humain, scientifique, universitaire, industriel, culturel, social. Nous avons les infrastructures qui, d'ici 2030, peuvent atteindre des standards internationaux avec l'aéroport, avec les gares, avec le grand port maritime.

Nous sommes à un tournant – et j'en suis convaincue – soit nous stagnons et nous régresserons, soit nous prenons le bon cap et nous avancerons.

La transformation de la Provence a commencé au Département en 2015 elle va se poursuivre à la Métropole à partir de 2018.

La Provence, c'est un bloc uni, solide, cohérent. Les compétences rapprochées des deux institutions vont donner à ce territoire, une force sans précédent en France.

Je suis viscéralement attachée à ce territoire et je souhaite sa réussite.

A nous, à nous tous, de montrer au Gouvernement notre volonté de réussir ensemble. A nous et à tous les acteurs du territoire, de chasser en meute pour faire rayonner notre Métropole.

Avec vous, avec cette assemblée qui représente l'ensemble des Territoires, je souhaite lancer de grandes réformes structurelles, les transports, l'emploi, le développement économique, le logement, la propreté, le développement durable.

Il nous reste 18 mois jusqu'aux prochaines échéances électorales, 18 mois avant de connaître le sort que le Gouvernement nous réserve, sans encore

nous le dire, mais 18 mois où nous siégerons tous ensemble quelle que soit notre sensibilité politique, quels que soient notre parcours, nos idées, nos craintes. 18 mois où le courage sera la valeur cardinale.

Croyez-moi mes chers amis, en 18 mois, nous serons capables d'impulser la Métropole de 2030. Nous allons fonder des bases irréversibles de la Métropole de demain. Voilà pourquoi nous sommes si nombreux, voilà pourquoi nous sommes si divers dans nos pensées, dans nos réflexions, parfois aussi dans nos passions. Jamais, je ne renoncerai à réussir notre territoire.

J'avais fondé les Etats Généraux de Provence en 2015 et cela avait été un succès. Eh bien aujourd'hui, l'heure est venue de lancer les grands chantiers de la Provence de 2030 pour que nous soyons véritablement fiers de notre Métropole Aix-Marseille-Provence.

(Applaudissements soutenus)

Y a-t-il des demandes d'intervention ?

Monsieur CIOT.- Madame la Présidente, mon micro a parfois des difficultés à fonctionner, mais je vois qu'avec la nouvelle présidence, il fonctionne mieux...

(Rires)

(S'adressant à M. Gaudin) Il n'y a rien de personnel, Président.

Monsieur GAUDIN.- Cela fait deux fois déjà dans la matinée.

(Rires)

Monsieur CIOT.- Nous sommes ici pour assurer la succession de Jean-Claude Gaudin dans cet hémicycle et pour cette Métropole.

Tout d'abord, un regret. Je l'ai dit au Président et je vous l'ai indiqué, je regrette que le Président Gaudin s'en aille, pour plusieurs raisons.

Des raisons personnelles, on était arrivé à travailler en consensus même si au démarrage, la gouvernance partagée que l'on avait essayé de mettre en place avec le Président Gaudin, n'avait pas fonctionné à l'initiative de quelques-uns, je le regrette, notamment pour les deux gros territoires de Vitrolles et de Miramas qui n'ont pas été représentés dans cet exécutif. Ils le seront au travers de leurs Territoires eux-mêmes, mais ils ne le sont pas et je le regrette.

Le départ de Jean-Claude Gaudin montre que le démarrage de cette Métropole a été compliqué. Il y a une forme de difficulté à la mettre en route et la difficulté, qui est une conséquence de cela, est que l'on a du mal à faire travailler tous les Territoires ensemble. Je crois que de cet échec-là, il faut qu'on tire la suite.

La suite, c'est quoi ? C'est qu'il faut qu'on entre dans un moment où il y a une nouvelle page, une nouvelle opportunité de création qui nous arrive. D'abord parce que vous assurez la succession, mais surtout parce que ce qui avait été à l'époque un débat un peu houleux entre nous, je suis content qu'il s'apaise parce qu'on a toujours porté une idée que la fusion du Département et de la Métropole pouvait être une chance pour ce territoire de fabriquer ensemble le grand territoire que nous souhaitons pour l'avenir sur cette aire métropolitaine et que les moyens dont dispose le Département, et qui sont de longue date, permettent cet espoir.

Car de l'Etat, nous avons tous attendu beaucoup. Quels que soient les Gouvernements de droite, de gauche et du centre – je ne sais pas où est le centre – peu de choses viennent. Nous pouvons au moins faire ce constat-là. Si nous ne nous fabriquons pas sur nous-mêmes, nous pouvons toujours attendre pour dire que c'est la faute des autres, mais force est de constater que l'argent ne vient pas si facilement, donc il faudra compter sur nous-mêmes.

La fusion est pleine d'espoir entre le Département et la Métropole je vous remercie aujourd'hui de la porter. On a eu des débats l'un contre l'autre sur ce sujet-là. Je suis content qu'on le fasse ensemble.

Le fait est que, et c'est une des raisons pour lesquelles le groupe que je préside ici n'a pas présenté de candidat, c'est aussi une forme d'espoir que de pouvoir diriger à la fois – même si ça fait un gros travail, mais ce sera votre problème – le Département et la Métropole pendant ces deux années qu'il nous reste ou un peu moins, pour faire en sorte que ce territoire réussisse.

Nous serons vigilants. Si la Métropole a du mal à se mettre en place, on le sait tous, c'est parce que l'on a pris le problème à l'envers. On parle toujours de la gouvernance parce que ce qui intéresse parfois les élus ici ou à Paris, c'est de savoir qui va être le chef. Quand on a une position plus modeste comme la nôtre, la position du chef se posant moins, on peut poser peut-être des sujets qui sont plus importants, notamment sur la question des compétences.

Ce que vous avez indiqué, ce qu'on portera et sur lequel on sera extrêmement vigilant, je sais que cela fait débat ici, c'est la répartition des compétences. S'il y a bien quelque chose sur lequel on peut regarder avec lucidité – on a eu ce débat avec le Directeur Général des Services longuement – je pense que le fait d'être gros peut nous aider en termes de visibilité internationale, mais il a aussi des défauts sur la question de la proximité. Il faut la rendre aux communes. On avait déposé un certain nombre d'amendements en ce sens. On en a porté un ici avec quelques anciens parlementaires sur le report des voiries pour faire en sorte que les communes continuent à gérer la proximité.

Il nous faut réfléchir en termes de méthode d'abord, et, avant de se soucier de qui les gèrera, de rendre aux communes une grande partie des compétences qui doivent être les leurs pour qu'elles redeviennent de vraies collectivités de plein droit. Car aujourd'hui, elles ne gèrent quasiment plus rien et je ne crois pas que ce soit le sens de l'histoire.

Quand on est interrogé, même quand on est Président de Territoire, les gens nous demandent d'abord les éléments, ils nous interrogent en tant que Maire et il faut qu'on puisse y répondre. Voilà pour ce qui est des compétences.

Sur les moyens, nous serons extrêmement vigilants dans cette affaire sur les moyens que nous accorderons aux compétences si demain on fait la fusion, mais surtout sur les engagements du pacte financier qui a été pris en début de mandature sur les moyens qui sont attribués aux communes.

Le Président Gaudin l'a tenu, on peut lui reprocher plein de choses mais il a au moins tenu cela, c'est de maintenir les attributions de compensation, de maintenir les contrats d'investissement pour les communes. Je le dis devant notre grand argentier qui devrait être premier Vice-président si j'ai bien compris et si les informations que j'ai sont bonnes en tout cas, ils devraient être maintenus.

Il faut qu'on le maintienne parce que ce sont des engagements qui ont été tenus et qui, par la succession que vous produisez aujourd'hui de Jean-Claude Gaudin, doivent perdurer, sinon nous n'arriverons pas à faire vivre les communes. Nous ne ferons pas d'investissement de proximité et, en l'occurrence, nous serons jugés sur un échec collectif, car je pense que les gens aujourd'hui nous regardent tous collectivement.

Voilà sur le sens de ce que nous porterons. Nous avons comme dans toutes les grandes intercommunalités de ce pays essayé de cogérer ensemble. Cela n'a pas été possible la dernière fois. On y a mis un certain nombre de bonnes volontés. Le Président a regardé avec l'ensemble des groupes. Dans votre méthode, il me semble qu'il manque les présidents des groupes qui ont plutôt bien travaillé ensemble, au-delà des Présidents de Territoire, ce qui est important et des élus de votre exécutif, il me semble qu'il manque un étage dans la fusée, c'est celui des groupes, non pas pour avoir une expression politique, on ne l'a pas fait, on a essayé justement de faire en sorte de travailler tous ensemble pour sortir ce territoire que nous voulons à la fois d'efficacité dans la proximité pour nos concitoyens et qui puisse être la plus grande Métropole non pas de France mais d'Europe, c'est ce que je souhaite pour qu'on ait la plus grande visibilité...

Madame LA PRESIDENTE.- ... du monde...

Monsieur CIOT.- Je vous le laisse car c'est vous qui présiderez.

Donc on jugera à la fin, mais pour que ce soit un formidable espoir pour ce territoire qui en a plus que besoin pour notre avenir à tous et à l'ensemble de nos concitoyens.

En tout cas, félicitations pour votre élection, en espérant que l'on travaillera bien ensemble.

Madame LA PRESIDENTE.- Merci Monsieur Ciot.

Monsieur CASELLI.- Madame la Présidente, mes chers collègues, je voudrais tout d'abord vous féliciter démocratiquement et de façon républicaine pour votre élection. Avant toute chose, nous tenons à rendre hommage à celui qui a été le premier Président de la Métropole et qui, par son sens du consensus, son autorité, a largement contribué à la mettre sur les rails. La tâche était difficile, nous l'avons vécue, la tâche était compliquée et Jean-Claude Gaudin l'a menée à bien, malgré les obstacles, malgré les critiques et nous tenons à le souligner ici.

Aujourd'hui, nous sommes à l'orée d'une deuxième phase, vous l'avez dit, Madame la Présidente. Après celle de la stabilisation, cette assemblée et celle qui va la présider auront à conduire la phase du développement. Cette phase est déjà contenue dans votre discours inaugural.

Les défis à relever seront nombreux car notre jeune Métropole évoluera dans un champ de contraintes et d'incertitudes très fortes. En matière financière bien sûr, mais aussi en matière d'organisation et en matière politique et institutionnelle.

En matière financière d'abord, la quasi absence pour le moment de financement de l'Etat, ce qui nous contraint à un quasi immobilisme en investissement lourd nous empêchant ainsi de mener de front une action sur les grands blocages historiques sur les transports, le foncier et le désenclavement des quartiers les plus en difficulté du territoire métropolitain.

De plus, en asséchant en permanence les finances locales, l'Etat ne cherche-t-il pas à nous forcer, faute de ressources, à externaliser nos services publics de proximité à la population, sans oublier bien sûr, la perte programmée du levier fiscal pour les communes et les collectivités avec la suppression annoncée de la taxe d'habitation, échelon supplémentaire dans la mise en place d'une recentralisation rampante qui refuse toujours de dire son nom.

Alors, dans ce contexte, il nous faudra procéder, bon gré, mal gré, à des arbitrages financiers et des questions devront être tranchées.

Jean-David Ciot l'a évoqué pour nous, rester au niveau actuel d'attribution de compensation aux communes membres, certes la question est délicate et politiquement sensible, mais quelle que soit la réponse apportée d'ici 2020, cela va demander une vraie concertation, un vrai consensus et surtout, s'il y a réponse, une réponse équilibrée et mesurée.

Jean-Claude Gaudin lui-même l'a publiquement posé lors du vote du budget 2018, mais rien ne dit demain que l'Etat ne s'empare pas de ce problème, estimant que le temps est venu, non pas de stopper les projets communaux, bien entendu il n'en est pas question, mais de déplacer un peu le curseur, comme c'est le cas dans d'autres grandes Métropoles. Alors, sujet important, sujet à suivre, pourrions-nous tenir – c'est une question – jusqu'en 2020 ?

La Métropole aura également besoin d'investissements privés. Il n'y aura ni investissement privé massif, ni mobilisation des financements nationaux et européens sans le rôle moteur des politiques publiques locales. Sinon, c'est bien entendu le serpent qui se mord la queue en matière financière.

Autre défi, on en a parlé et vous en avez parlé, l'organisation et le redéploiement des compétences de la Métropole. Il faut absolument redéfinir là où intervient efficacement la Métropole, à savoir les grandes compétences d'aménagement territorial : transports, développement économique, logement, grande infrastructure, environnement et grand document de planification. Toutes les autres compétences qui sont de proximité doivent être gérées par les communes et notamment la voirie et nous prenons en compte, Madame la Présidente, votre engagement à ce sujet.

Enfin, et ce n'est pas le moindre, le défi qui nous attend en matière institutionnelle, avec la fusion annoncée entre la Métropole et le Département des Bouches-du-Rhône et un nouveau mode de scrutin au suffrage universel, sujets sur lesquels la Présidente de la Métropole va se trouver au cœur des négociations sur le périmètre de la fusion, sur les problèmes organisationnels qui ne manqueront pas de se poser, sans parler du futur découpage électoral.

A ce sujet, il faudra lever une ambiguïté sur le suffrage universel direct. Car la question se pose : comment, dans une élection à la proportionnelle sur le territoire métropolitain avec ou sans circonscription seront représentées les communes. Si c'est le système lyonnais qui était adopté, les Maires n'auraient aucune garantie d'être largement représentés.

C'est une question que la prochaine présidente devra éclaircir dans sa négociation avec l'Etat et je sais que vous le ferez.

Cette fusion, si elle est bien préparée, peut être une partie de la solution, une partie seulement, aux problèmes de la Métropole. Mais dans le cas contraire, le

remède peut s'avérer pire que le mal, d'où l'importance cruciale de la responsabilité qui va incomber au Gouvernement d'une part et à l'exécutif métropolitain de l'autre.

Voilà les questions auxquelles la future Présidente de la Métropole et cette assemblée vont devoir répondre. Voilà les enjeux qui se posent à nous au moment d'écrire une nouvelle page avec l'élection qui a eu lieu aujourd'hui.

Alors parce que nous voulons la réussite et le développement de notre territoire, pour notre groupe, il s'agissait aujourd'hui de poser les enjeux, il s'agissait aujourd'hui de lister les défis, mais aussi de dire que la nouvelle Présidente devra avoir, mais je ne suis pas inquiet, la capacité à maîtriser les problèmes avec dynamisme, compétence, responsabilité et esprit de rassemblement.

N'ayant aucune responsabilité dans l'exécutif, nous nous donnons pour ligne de conduite quelque chose de très simple : juger sur pièce et sur résultat. Et nous le ferons, soyez-en sûre Madame la Présidente, sans apriori, sans démagogie, avec exigence, mais toujours avec l'esprit de responsabilité.

Je vous remercie.

(Applaudissements)

Madame LA PRESIDENTE.- Merci Monsieur Caselli.

Monsieur MANCEL.- Madame la Présidente, chers collègues, tout d'abord vous me permettez d'avoir un mot pour le Président Gaudin.

Président, nous avons salué votre décision, prise sans doute avec émotion et réflexion, au regard de l'ensemble du travail effectué au sein de cette institution depuis maintenant deux ans. Malgré les difficultés liées au rejet de cette Métropole par une grande majorité de Maires, et au désengagement financier de l'Etat, vous avez toujours eu à cœur de faire primer le respect des Territoires et des communes.

Avec mes collègues Maires, nous vous devons notre présence dans l'hémicycle grâce à vos amendements déposés au Sénat lors de l'examen de la loi MAPAM.

Nous vous devons également entre autre, et alors que la loi commune à toutes les Métropoles ne le permettait pas, la capacité de rester maîtres des Plans Locaux d'Urbanisme.

Au-delà de ces considérations purement institutionnelles, je retiendrai surtout votre écoute, écoute qui n'a jamais faibli ou failli.

Monsieur le Président, je vous souhaite de continuer efficacement votre action au service des Marseillaises et des Marseillais, mais également au sein de l'hémicycle métropolitain, où, j'en suis sûr, votre parole sera toujours écoutée au-delà même des frontières partisanes.

Madame la Présidente, avec l'ensemble de mes collègues du Groupe d'Intérêt Communal, nous avons fait le choix de soutenir avec force votre candidature. Nous vous adressons nos plus vives félicitations pour cette brillante élection.

Toujours soucieuse de l'intérêt de tous les Territoires et de l'ensemble des communes, vous saurez plus que quiconque répondre aux enjeux métropolitains.

Compte tenu des incertitudes régnant sur l'avenir financier et institutionnel de la Métropole, vous seule, avec la participation et l'écoute des Maires et Présidents de Territoire, saurez dessiner la nouvelle institution issue sans doute d'une fusion qui mènera notre département sur la route du développement économique.

Le Premier Ministre et le Préfet ont déjà votre écoute. Ils auront bientôt vos propositions travaillées avec l'Union des Maires mais aussi et j'en suis sûr avec la Conférence métropolitaine des Maires.

La Métropole que nous voulons tous, vous la connaissez et vous partagez notre point de vue. Vous venez de le déclarer d'ailleurs. Vous l'avez fait dans ce discours. Vous rappelez la Métropole de projet, une Métropole structurante, respectueuse des communes et des compétences communales et des compétences de proximité. Mais j'ajouterai également une Métropole peut-être avec moins de centralisation que nous le subissons actuellement.

Vous avez notre confiance pour que la loi nous redonne nos compétences, celles que nous avons toujours géré avec efficacité et qui depuis peu étaient devenues un fardeau, pour l'intérêt métropolitain.

Avant la fin de cette mandature, nous comptons sur vous pour donner un souffle nouveau à cette Métropole. Celle qui nous réunit mais qui mérite quand même un certain nombre d'ajustements.

Nous aurons prochainement à préparer un budget et pour ce qui concerne les communes et les Territoires, il ne sera pas possible pour nous de voir encore diminuer nos ressources et capacités d'investissement.

Et sur un point particulier et parce que cette mesure a été reportée lors du dernier Conseil, je pense notamment à la répartition du produit de la taxe d'aménagement qui telle qu'elle avait été travaillée ne nous convenait pas et mérite d'être revue à nouveau. Il ne s'agit là bien sûr que d'un exemple, il y en a d'autres.

Nos espoirs sont désormais entre vos mains, nous savons que nous ne serons pas déçus. Je vous remercie.

(Applaudissements)

Madame LA PRESIDENTE.- Merci Monsieur Mancel.

Monsieur GIBERTI.- Madame la Présidente, chère Martine, en tant que Président du groupe EPIC, je suis heureux, très heureux de vous féliciter pour cette belle élection. Tous les membres de notre groupe sont certains, ma chère Martine, que le courage et la détermination que l'on vous connaît, additionnés de votre investissement sans faille et à votre pugnacité vous permettront de relever ce beau défi.

Nous savons que vous êtes à la hauteur de la situation. Ce combat, Madame la Présidente, nous sommes prêts à le mener à vos côtés. Vous pouvez compter sur le soutien du groupe EPIC et sur notre collaboration pour mener à bien les projets de notre Métropole afin de continuer à développer cette entité de terrain au service de nos communes et de nos administrés.

Avant de terminer je voudrais m'adresser à Monsieur Jean Claude Gaudin. C'est non sans une certaine émotion que je m'adresse ce jour à celui qui a eu l'audace et le courage de quitter après trois années la présidence de la grande

Métropole Aix-Marseille Provence alors qu'elle commençait à trouver ses repères. A celui dont la bonhomie est appréciée et reconnue de tous.

Je crois savoir que le travail accompli n'a pas toujours été facile. Je crois savoir que malgré votre ambition de construire et de faire évoluer cet outil performant qu'est aujourd'hui la Métropole, des critiques ainsi que le désengagement financier de l'Etat ont eu raison de votre volonté.

Conscient de ces embûches, rappelez-vous qu'en décembre 2017, je vous avais dit, « la courge de trop sur le dos du mulet empêche souvent le paysan de voir le marché ».

(Rires)

Je constate aujourd'hui que j'avais raison.

Cependant, je me réjouis à l'idée que vous continuerez à participer à cette politique métropolitaine afin que notre Métropole soit le plus beau marché possible sous l'ère de Martine.

Pour finir, en restant dans le bon sens paysan, comme on l'aime à Gémenos, je voudrais vous dire, mes chers amis, que la forêt n'oublie jamais de remercier le vieux chêne car c'est de lui que proviennent les graines.

(Applaudissements)

Madame la Présidente, j'ai le plaisir de vous dire à nouveau que vous pouvez compter sur le soutien actif de l'ensemble des élus du groupe EPIC.

Merci de votre écoute.

(Applaudissements)

Madame LA PRESIDENTE.- Merci Monsieur Giberti.

Monsieur RAVIER.- Madame la Présidente, mes chers collègues, après Vatican II, la Métropole II. Alors sœur Martine, mes chers frères, ou Madame la Présidente, mes chers collègues, gageons que la Métropole II ne subisse pas les mêmes conséquences que Vatican II, à savoir une crise de foi, une crise de foi politique qui détournerait de notre institution les habitants et leurs élus.

Les élus, et notamment à sa tête, les décideurs qui durant les quelques années de cette courte vie ont souvent pris des décisions qui relevaient de l'hérésie. Les prêtres du progressisme n'ayant fait progresser ici au sein de cette noble assemblée, que les impôts, la dette et le retrait aux Maires de trop nombreuses prérogatives.

Aujourd'hui nous entendons depuis quelques temps déjà, et c'est heureux car nous le défendons depuis le départ, que vous vous apprêtez à rendre aux Maires ce qui leur appartient. Il ne s'agit pas de leur part d'une manifestation d'égoïsme de leur part que de vouloir récupérer leurs prérogatives et leur pouvoir décisionnaire car cela va de soi dans l'intérêt général et dans l'intérêt des habitants de leur commune car vous avez enfin réalisé que les Maires sont les mieux placés pour savoir ce dont les communes et leurs habitants ont besoin, simplement besoin, sans faire de caprice financier ou en matière d'équipement.

C'est chose heureuse qu'aujourd'hui vous reveniez à la raison et que vous vous débarrassiez d'une partie de cette idéologie venue de Paris voulant créer une

institution technocratique sortant tout droit de l'idéologie, écartant de fait, la réalité du terrain.

Les impôts, vous nous avez annoncé Madame la Présidente, que vous n'y toucheriez pas jusqu'en 2020, bien sûr le fait que 2020 soit l'année des élections municipales n'est que le fruit du hasard. Nous prenons quand même cette bonne nouvelle et, ma foi, si vous réussissez à prolonger ce moratoire de la fiscalité au-delà de 2020, nous en serons très heureux également et nous vous soutiendrons Madame la Présidente parce que nous sommes dans une démarche constructive.

Encore une fois, cette Métropole, nous n'en voulions pas. Mais le vin est tiré, il faut le boire.

Alors, lorsque vous vous battrez, et nous sommes convaincus que vous le ferez, lorsque vous vous battrez à Paris, lorsque vous essaierez d'obtenir du Gouvernement, ce qu'il nous doit, ce qu'il doit aux habitants, c'est-à-dire le financement nécessaire pour que ce Territoire puisse enfin appliquer ses engagements, développer son territoire et notamment les transports qui n'en finissent pas de naître – car à part quelques mesurette, on ne voit rien venir en matière de grand projet – et qui conditionnent le suivant qui est peut-être le plus important, c'est-à-dire le développement économique, la Métropole ayant été créée pour ça, on n'en est encore qu'aux balbutiements faute de moyens. Car sans argent, que cela nous plaise ou pas, on ne peut rien faire. L'Etat doit nous aider car il aide les autres, je ne vois pas pourquoi il ne nous aiderait pas, à moins qu'il ait un grief particulier pour la Métropole Aix-Marseille-Provence. Il faudra expliquer à M. Macron qu'il ne suffit pas d'aimer l'Olympique de Marseille, il faut aussi aimer Marseille et aimer toute la Provence, ne pas se contenter de venir quelques jours ici pour y faire le buzz médiatique. Il doit permettre aux Provençaux d'obtenir les moyens nécessaires pour y développer l'économie, pour y développer les transports, la sécurité, le développement durable etc., le convaincre aussi que l'on ne doit plus, en plus de nos difficultés créées par le système économique ultra libéral qui fabrique chaque jour un peu plus de chômeurs, importer des chômeurs venus des quatre coins de la Méditerranée et même d'ailleurs, car nous n'avons plus les moyens de supporter, si tant est qu'on les ait eus un jour, ce poids que constitue une immigration massive et d'assistanat.

Voilà, Madame la Présidente, ce que je tenais à dire au nom de nos élus, c'est que nous vous soutiendrons à chaque fois que vous essayerez d'obtenir à la fois de cette Métropole et cette fusion avec le Département, comme quoi encore une fois, on chasse le naturel, il revient au galop, la Métropole va ressembler étrangement au Conseil départemental. Cela montre que le Conseil départemental, le Département, que vous le vouliez ou non, reste l'organisation la plus pertinente avec la commune et l'Etat.

Vous l'avez rebaptisé Métropole pour faire plus kitch, plus moderne, mais encore une fois, c'est le Département, c'est sa structure, c'est sa géographie qui restent les plus pertinents.

Pour conclure, nous vous soutiendrons à chaque fois que vous ferez preuve d'engagement pour les Provençaux d'abord.

(Applaudissements)

Madame LA PRESIDENTE.- Merci Monsieur Ravier.

Monsieur CHENOZ.- Madame la Présidente, mes chers collègues, je souhaiterais, au nom de notre groupe « Réussir la Métropole », adresser toutes nos félicitations à notre nouvelle Présidente Madame Martine Vassal.

Cette élection, avec un score des plus honorables, laisse augurer une suite favorable pour la conduite de notre jeune institution.

Cette élection arrive à un moment charnière, où notre Métropole sort de son enfance pour entamer son adolescence.

La contractualisation avec l'Etat, gage d'une bonne conduite budgétaire à venir, les grandes orientations déjà prises, avec votre appui Madame la Présidente, comme l'agenda du Développement Economique ou celui de la Mobilité, ou encore, le Projet Métropolitain, sont la garantie d'une assise solide pour continuer cette croissance que nous appelons de tous nos vœux.

Très rapidement, le territoire renforcera encore son attractivité en fusionnant les forces des deux institutions qui couvrent notre département.

La Métropole Aix-Marseille-Provence sera alors adulte et le bénéfice des retombées économiques profitera à tous.

Nous comptons sur vous pour cela Madame la Présidente, mais sachez également, que vous pouvez compter sur notre groupe, et je pense d'ailleurs, sur la quasi-totalité des élus de cette institution, pour vous aider dans cette tâche.

Enfin, comment conclure, sans rendre un hommage appuyé à un homme, un homme à qui, chacun d'entre nous, tous bords politiques confondus, doit beaucoup.

Un homme, qui tout en sachant manier l'art du compromis, a tracé depuis de très nombreuses années un sillon, où chacun a pu semer, dans sa ville, son village, son quartier, sa circonscription, et récolter pour lui-même, les fruits de ce travail.

Cet homme, on l'a appelé, Monsieur le Ministre, Monsieur le Sénateur, plusieurs fois Monsieur le Président, enfin Monsieur le Maire, et pour beaucoup ici, d'un simple amical et affectueux « Jean-Claude », certainement l'appellation qui le touche le plus.

Je ne sais pas si tout le monde réalise la dimension du personnage, si tout le monde se rend compte qu'on est entré dans l'Histoire avec lui en travaillant à ses côtés, aussi, aujourd'hui, alors qu'il est assis sur les bancs de l'hémicycle comme nous, je souhaiterais qu'on lui rende hommage pour tout ce qu'il a fait et que je sais... qu'il fera encore, car il n'a pas encore dit son dernier mot !

Je souhaiterais qu'on lui dise un grand merci et qu'on l'applaudisse bien fort.

(Applaudissements soutenus)

Madame LA PRESIDENTE.- Merci Monsieur Chenez. Il n'y a plus d'intervention.

(M. Poggiale demande la parole.)

Madame LA PRESIDENTE.- Monsieur Poggiale, j'ai failli vous oublier, je suis désolée. On essaie de faire court car on a ensuite toutes les élections.

Monsieur POGGIALE.- Je ferai comme les autres.

Madame LA PRESIDENTE.- Vous serez efficace, j'en suis sûre.

Monsieur POGGIALE.- Merci de me donner la parole, Madame la Présidente.

Chers collègues, je voudrais tout d'abord remercier Jean-Claude Gaudin avec qui nous avons partagé (et moi, beaucoup de choses depuis plus longtemps) les deux années de présidence de la Métropole, en sachant que la tâche était ardue et que les choses n'étaient pas faciles, même si nous n'avons pas partagé toujours les mêmes points de vue, même si nous n'avons pas pu obtenir le groupe auquel, semble-t-il, nous avons droit, il n'empêche pas moins que ces deux années ont été marquées de moments importants, et je voulais le remercier.

Madame la Présidente, toutes mes félicitations, c'est le candidat malheureux qui vous le dit. Notre candidature avait tout simplement un but, celui de prolonger tout ce que nous avons dit et proposé depuis 2016 à propos de cette Métropole.

Cette Métropole qui, je le rappelle, nous a été imposée par le Gouvernement sans projet partagé et sans moyens supplémentaires. L'oublier aujourd'hui, ce serait déjà commencer à commettre une erreur.

Bien au contraire. Aujourd'hui on est dans une impasse.

Entre le mois de juillet sous la présidence de Jean-Claude Gaudin et le mois de septembre sous votre présidence depuis quelques minutes maintenant, la situation métropolitaine, elle, n'a pas changé.

Nous avons dit que nous ne pouvons pas faire plus avec moins et c'est précisément ce qui s'est passé. La Métropole n'a réalisé aucun projet, c'est aussi parce que la question des moyens était posée, mieux, elle veut remettre en cause les projets les plus structurants comme celui du Val'tram.

Que dire alors des budgets des Conseils de Territoire qui ont vu leur capacité financière diminuer d'années en années, tout cela au détriment des services et des politiques de proximité, allant jusqu'à imposer à nos populations, au prétexte d'harmonisation, un nivellement par le haut des tarifications et de la fiscalité, une remise en cause des gratuités du transport scolaire.

Nous avons dit également que cette Métropole ne souffre pas d'abord d'une question d'attractivité mais de la profondeur des inégalités sociales et territoriales. Elle souffre de manque de moyen. Face à ces constats, nous avons fait à plusieurs reprises des propositions, comme le rappelle Gaby Charroux, dans le Manifeste 'Pour une nouvelle Métropole'.

Notre candidature aujourd'hui, elle avait de sens que de la mettre à la disposition du Conseil Métropolitain, pour travailler à des solutions pérennes

orientant la Métropole vers plus d'égalité, de solidarité pour un développement durable.

Nous avons la conviction qu'une des clés pour répondre au fait métropolitain, réside dans le recentrage de la Métropole sur ses compétences essentielles : transports, environnement, développement économique et emploi, enseignement supérieur et recherche, et en redonnant les politiques de proximité aux communes et aux Conseils de Territoire, disposant enfin de l'autonomie morale et financière et dotés des moyens à la hauteur de leurs responsabilités.

Cela exige une évolution de la loi, possible aujourd'hui, s'il y a la volonté politique.

A ce sujet, et pour finir, je rappelle concernant les débats que nous avons sur la fusion Département / Métropole, dont vous êtes un des signes, qu'à ce sujet nous avons fait des propositions et notamment par l'intermédiaire de Gaby Charroux, de la tenue d'États généraux sous la responsabilité du Préfet, pour redéfinir ensemble les compétences métropolitaines et départementales, à partir des échelons territoriaux : Communes, Métropole, Département, Région, avec pour objectif concret d'élargir partout les espaces de démocratie et de redessiner une Métropole dans le département des Bouches-du-Rhône, qui soit tout autant un outil de proximité qu'une réponse aux grands enjeux.

Maintenant, vous êtes la Présidente de cette institution, les attentes sont immenses, j'en ai exprimé un certain nombre d'entre elles, mes collègues aussi, le temps est court. En tout cas, nous serons là comme nous l'avons fait depuis le début, sans complaisance, constructif, dans l'intérêt des habitants de ce territoire et dans l'intérêt de l'institution que nous représentons.

(Applaudissements)

Madame LA PRESIDENTE.- Merci Monsieur Poggiale.

Mes chers collègues, je demande l'adoption de la procédure d'urgence sur le rapport 1 bis relatif à la composition du Bureau de la Métropole Aix-Marseille Provence.

Y-a-t-il des oppositions pour cette procédure d'urgence car nous n'avons pas eu le temps d'enrôler le rapport dans les cinq jours ?

(Pas d'opposition)

Je vous remercie, la procédure est adoptée.

I.bis - Composition du Bureau de la Métropole

Madame LA PRESIDENTE.- Il appartient à notre assemblée de fixer librement la composition du Bureau, en application de l'article L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le premier alinéa de cet article dispose que le Bureau est composé du président, d'un ou plusieurs vice-présidents et, éventuellement, d'un ou de plusieurs membres. Il précise également que le nombre de vice-présidents élus ne peut être

supérieur à 20.

Cet alinéa est complété par l'article L. 5218-6 du CGCT qui dispose que les présidents de Conseil de Territoire sont vice-présidents de droit du Conseil de la Métropole Aix-Marseille Provence.

Je vous propose de fixer la composition du Bureau de la façon suivante :

- La Présidente de la Métropole,
- 6 Vice-Présidents de droit,
- 20 Vice-Présidents élus,
- 6 Conseillers élus.

Je mets aux voix ce rapport.

Que ceux qui sont d'avis de l'adopter veuillent bien le manifester en levant la main.

Y-a-t-il des oppositions ?

Des abstentions ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

Abstentions de J-P. Baumann, Y. Beauval, J. Besnaïnou,
S. D'Angio, S. Duguet, D. Lamy, G. Lelouis, B. Marandat, J. Marty,
M. Maunier, S. Ravier, M. Ribière, J. Trani

Madame LA PRESIDENTE. - Je vous remercie le rapport est adopté.

II. Élection des Vice-présidents

Madame LA PRESIDENTE. - Nous allons passer à l'examen du point 2 de l'ordre du jour.

Je vous propose de procéder à l'élection des Vice-Présidents par vote électronique.

Nous allons procéder successivement à l'élection de chaque Vice-président au scrutin secret uninominal à trois tours, à la majorité absolue pour les deux premiers et, à la majorité relative pour le troisième.

Ce mode de scrutin, individuel, exclut par conséquent toute obligation de parité.

Avez-vous tous vos cartes ?

Ceux qui ont des procurations auront à appuyer deux fois.

Élection du premier Vice-président

Pour le poste de 1^{er} Vice-Président, nous avons reçu la candidature de M. Roland BLUM.

Y a-t-il d'autres candidats ? Il n'y a pas d'autres candidats.

Je déclare le scrutin ouvert.

(Procédure de vote électronique)

Il en manque 10. Si cela ne vous dérange pas, si vous ne souhaitez pas prendre part au vote, appuyez sur le bouton n°6, s'il vous plait. Au moins, on est à jour sur les votes électroniques et cela nous permet d'aller un peu plus vite sur les votes électroniques car sinon, on attend que le dernier ait voté et on pose des questions.

Il en manque maintenant 6. Faites un petit effort, on a quand même 26 votes à faire.

Si jamais vous devez vous absenter de votre siège, il est important que vous retiriez la carte.

Tous les conseillers ont-ils voté ?

Je déclare le scrutin clos.

Le résultat des suffrages est le suivant :

Inscrit : 240

Présent : 219

Procuration : 17

Présents ou représenté : 236

Votant : 223

Abstention : 5

Ne prend pas part au vote : 8

Exprimés : 183

Blanc : 40

M. Blum : 183

Monsieur Blum, vous avez été élu 1^{er} Vice-président.

(Applaudissements)

Élection du 2^{ème} Vice-président

Pour le poste de 2^{ème} Vice-président, nous avons reçu la candidature de M. Richard Mallié.

Y a-t-il d'autres candidats ?

(Pas de candidature)

Je déclare le scrutin ouvert.

(Procédure de vote électronique)

Tous les conseillers ont-ils voté ?

Je déclare le scrutin clos.

Le résultat des suffrages est le suivant :

Abstention : 4

Ne prend pas part au vote : 11

Blanc : 54

M. Mallié : 167

M. Mallié est élu 2^{ème} Vice-président.

(Applaudissements)

Élection du 3^{ème} Vice-président

Pour le poste de 3^{ème} Vice-président, nous avons reçu la candidature de M. Patrick Boré.

Y a-t-il d'autres candidats ?

(Pas de candidature)

Je déclare le scrutin ouvert.

(Procédure de vote électronique)

Tous les conseillers ont-ils voté ?

Je déclare le scrutin clos.

Le résultat des suffrages est le suivant :

Abstention : 7

Ne prend pas part au vote : 8

Blanc : 45

M. Boré : 176

M. Boré est élu 3^{ème} Vice-président.

(Applaudissements)

Élection du 4^{ème} Vice-président

Pour le poste de 4^{ème} Vice-président, j'ai reçu la candidature de M. Georges Rosso.

Y a-t-il d'autres candidats ?

(Pas de candidature)

Je déclare le scrutin ouvert.

(Procédure de vote électronique)

Tous les conseillers ont-ils voté ?

Je déclare le scrutin clos.

Le résultat des suffrages est le suivant :

Abstention : 8

Ne prend pas part au vote : 10

Blanc : 60

M. Rosso : 158

M. Rosso est élu 4^{ème} Vice-président.

(Applaudissements)

Élection du 5^{ème} Vice-président

Pour le poste de 5^{ème} Vice-président, j'ai reçu la candidature de M. Gérard Bramoullé.

Y a-t-il d'autres candidats ?

(Pas de candidature)

Je déclare le scrutin ouvert.

(Procédure de vote électronique)

Tous les conseillers ont-ils voté ?

Je déclare le scrutin clos.

Le résultat des suffrages est le suivant :

Abstention : 5

Ne prend pas part au vote : 8

Blanc : 77

M. Bramoullé : 146

M. Bramoullé est élu 5^{ème} Vice-président.

(Applaudissements)

Élection du 6^{ème} Vice-président

Pour le poste de 6^{ème} Vice-président, j'ai reçu la candidature de Mme Danielle Milon.

Y a-t-il d'autres candidats ?

(Pas de candidature)

Je déclare le scrutin ouvert.

(Procédure de vote électronique)

Tous les conseillers ont-ils voté ?

Je déclare le scrutin clos.

Le résultat des suffrages est le suivant :

Abstention : 6

Ne prend pas part au vote : 10

Blanc : 50

Mme Danielle Milon : 170

M. Danielle Milon est élue 6^{ème} Vice-présidente.

(Applaudissements)

Élection du 7^{ème} Vice-président

Pour le poste de 5^{ème} Vice-président, j'ai reçu la candidature de M. Pascal Montecot.

Y a-t-il d'autres candidats ?

(Pas de candidature)

Je déclare le scrutin ouvert.

(Procédure de vote électronique)

(M. Guigui demande la parole)

On ne peut pas parler pendant le vote Monsieur Guigui, dès que le vote est clos, je vous donne la parole.

Avez-vous pu voter Monsieur Guigui ? Si vous avez un problème technique, le technicien va venir vous voir. Attendez Monsieur Guigui merci.

(S'adressant au technicien) Allez voir si M. Guigui a un souci.

Tous les conseillers ont-ils voté ?

Je déclare le scrutin clos.

Le résultat des suffrages est le suivant :

Abstention : 14

Ne prend pas part au vote : 9

Blanc : 56

M. Montecot : 157

M. Montecot est élu 7^{ème} Vice-président.

(Applaudissements)

Monsieur Guigui, vous avez la parole.

Monsieur GUIGUI.- Madame la Présidente, c'était tout simple, je voulais que l'on ajoute à côté du candidat la commune à laquelle il appartient car on ne connaît pas les 240 Conseillers. Ce serait bien qu'il se lève éventuellement afin que l'on puisse visualiser le candidat. Je n'aime pas voter dans le brouillard.

Madame LA PRESIDENTE.- Je comprends Monsieur Guigui, la seule chose, c'est que les candidats sont normalement connus puisque jusqu'à maintenant ils étaient Vice-présidents. Vous avez la photo juste à côté du candidat qui se présente.

Monsieur GUIGUI.- Non.

Madame LA PRESIDENTE.- Elle n'a pas été mise. Sur le prochain vote, je vous donne ma parole qu'il y aura la photo de chacun des candidats mais quand on fera une nouvelle élection.

Monsieur GUIGUI.- C'était tout simple Madame la Présidente.

Élection du 8^{ème} Vice-président

Madame LA PRESIDENTE.- Pour le poste de 8^{ème} Vice-président, j'ai reçu la candidature de M. Roland Giberti.

(Exclamations dans l'hémicycle)

Il a l'air d'être connu. La prochaine fois, on mettra la photo de M. Giberti, en grand.

Y a-t-il d'autres candidats ?

(Pas de candidature)

Je déclare le scrutin ouvert. On se reconcentre un peu...

(Procédure de vote électronique)

Tous les conseillers ont-ils voté ?

Je déclare le scrutin clos.

Le résultat des suffrages est le suivant :

Abstention : 6

Ne prend pas part au vote : 9

Blanc : 59

M. Giberti : 162

M. Giberti est élu 9^{ème} Vice-président.

(Applaudissements)

Élection du 9^{ème} Vice-président

Madame LA PRESIDENTE.- Pour le poste de 9^{ème} Vice-président, j'ai reçu la candidature de M. Gérard Gazay.

Y a-t-il d'autres candidats ?

(Pas de candidature)

Je déclare le scrutin ouvert.

(Procédure de vote électronique)

Tous les conseillers ont-ils voté ?

Je déclare le scrutin clos.

Le résultat des suffrages est le suivant :

Votant : 216

Abstention : 11

Ne prend pas part au vote : 9

Blanc : 57

M. Gazay : 159

M. Gazay est élu 9^{ème} Vice-président.

(Applaudissements)

Élection du 10^{ème} Vice-président

Madame LA PRESIDENTE.- Pour le poste de 10^{ème} Vice-président, nous avons reçu la candidature de M. Eric Le Dissès.

Y a-t-il d'autres candidats ?

(Pas de candidature)

Je déclare le scrutin ouvert.

(Procédure de vote électronique)

Tous les conseillers ont-ils voté ?

Je déclare le scrutin clos.

Le résultat des suffrages est le suivant :

Votant : 208

Abstention : 19

Ne prend pas part au vote : 9

Blanc : 58

M. Le Dissès : 150

M. Le Dissès est élu 10^{ème} Vice-président.

(Applaudissements)

Élection du 11^{ème} Vice-président

Madame LA PRESIDENTE.- Pour le poste de 11^{ème} Vice-président, j'ai reçu la candidature de Mme Martine Césari.

Y a-t-il d'autres candidats ?

(Pas de candidature)

Je déclare le scrutin ouvert.

(Procédure de vote électronique)

Tous les conseillers ont-ils voté ?

Je déclare le scrutin clos.

Le résultat des suffrages est le suivant :

Votant : 213

Abstention : 14

Ne prend pas part au vote : 9

Blanc : 62

Mme Césari : 151

Mme Césari est élue 11^{ème} Vice-présidente.

(Applaudissements)

Élection du 12^{ème} Vice-président

Pour le poste de 12^{ème} Vice-président, nous avons reçu la candidature de M. Didier Khelfa.

Y a-t-il d'autres candidats ?

(Pas de candidature)

Je déclare le scrutin ouvert.

(Procédure de vote électronique)

Tous les conseillers ont-ils voté ?

Je déclare le scrutin clos.

Le résultat des suffrages est le suivant :

Votant : 221

Abstention : 8

Ne prend pas part au vote : 7

Blanc : 45

M. Khelfa : 176

M. Khelfa est élu 12^{ème} Vice-président.

(Applaudissements)

Élection du 13^{ème} Vice-président

Pour le poste de 13^{ème} Vice-président, nous avons reçu la candidature de M. Michel Roux.

Y a-t-il d'autres candidats ?

(Pas de candidature)

Je déclare le scrutin ouvert.

(Procédure de vote électronique)

Tous les conseillers ont-ils voté ?

Je déclare le scrutin clos.

Le résultat des suffrages est le suivant :

Votant : 216

Abstention : 11

Ne prend pas part au vote : 9

Blanc : 70

M. Roux : 146

M. Roux est élu 13^{ème} Vice-président.

(Applaudissements)

Élection du 14^{ème} Vice-président

Pour le poste de 14^{ème} Vice-président, nous avons reçu la candidature de M. Frédéric Collart.

Y a-t-il d'autres candidats ?

(Pas de candidature)

Je déclare le scrutin ouvert.

(Procédure de vote électronique)

Mes chers collègues, si vous pouviez accélérer le mouvement des votes, ce serait bien...

Tous les conseillers ont-ils voté ?

Je déclare le scrutin clos.

Le résultat des suffrages est le suivant :

Votant : 217

Abstention : 11

Ne prend pas part au vote : 8

Blanc : 55

M. Collart : 162

M. Collart est élu 14^{ème} Vice-président.

(Applaudissements)

Élection du 15^{ème} Vice-président

Pour le poste de 15^{ème} Vice-président, j'ai reçu la candidature de M. Georges Cristiani.

Y a-t-il d'autres candidats ?

(Pas de candidature)

Je déclare le scrutin ouvert.

(Procédure de vote électronique)

Les machines chauffent... Heureusement que l'on ne fait pas ça à bulletin secret en papier, mes chers collègues, nous en aurions pour trois jours !

Tous les conseillers ont-ils voté ?

Je déclare le scrutin clos.

Le résultat des suffrages est le suivant :

Votant : 216

Abstention : 9

Ne prend pas part au vote : 11

Blanc : 78

M. Cristiani : 138

M. Cristiani est élu 15^{ème} Vice-président.

(Applaudissements)

Élection du 16^{ème} Vice-président

Madame LA PRESIDENTE.- Pour le poste de 16^{ème} Vice-président, j'ai reçu la candidature de M. Daniel Gagnon.

Y a-t-il d'autres candidats ?

(Pas de candidature)

Je déclare le scrutin ouvert.

(Procédure de vote électronique)

Tous les conseillers ont-ils voté ?

Je déclare le scrutin clos.

Le résultat des suffrages est le suivant :

Votant : 215

Abstention : 8

Ne prend pas part au vote : 13

Blanc : 65

M. Gagnon : 150

M. Gagnon est élu 16^{ème} Vice-président.

(Applaudissements)

Élection du 17^{ème} Vice-président

Pour le poste de 17^{ème} Vice-président, nous avons reçu la candidature de Mme Arlette Fructus.

Y a-t-il d'autres candidats ?

Mme Solange Biaggi.

Je déclare le scrutin ouvert.

(Procédure de vote électronique)

Tous les conseillers ont-ils voté ?

Je déclare le scrutin clos.

Le résultat des suffrages est le suivant :

Votant : 231

Abstention : 4

Ne prend pas part au vote : 1

Voix exprimées : 201

Blanc : 30

Mme Fructus : 103

Mme Biaggi : 98

Mme Fructus est élue 17^{ème} Vice-présidente.

(Applaudissements)

Élection du 18^{ème} Vice-président

Pour le poste de 18^{ème} Vice-président, nous avons reçu la candidature de M. Jean-Pierre Serrus.

Y a-t-il d'autres candidats ?

M. Christian Burle

Je déclare le scrutin ouvert.

(Procédure de vote électronique)

Tous les conseillers ont-ils voté ?

Je déclare le scrutin clos.

Le résultat des suffrages est le suivant :

Votant : 233

Abstention : 3

Ne prend pas part au vote : 0

Blanc : 22

M. Serrus : 89

M. Burle : 122

M. Burle est élu 18^{ème} Vice-président.

(Applaudissements)

Élection du 19^{ème} Vice-président

Pour le poste de 19^{ème} Vice-président, nous avons reçu la candidature de M. Henri Pons.

Y a-t-il d'autres candidats ?

(Pas de candidature)

Je déclare le scrutin ouvert.

(Procédure de vote électronique)

Mesdames et Messieurs, tout le monde a quelque chose sur son écran ?

Les écrans doivent chauffer...

Tous les conseillers ont-ils voté ?

Je déclare le scrutin clos.

Le résultat des suffrages est le suivant :

Votant : 217

Abstention : 8

Ne prend pas part au vote : 11

Blanc : 43

M. Pons : 174

M. Pons est élu 19^{ème} Vice-président.

(Applaudissements)

Élection du 20^{ème} Vice-président

Pour le poste de 20^{ème} Vice-président, nous avons reçu la candidature de M. Bernard Jacquier.

Y a-t-il d'autres candidats ?

(Pas de candidature)

Je déclare le scrutin ouvert.

(Procédure de vote électronique)

Tous les conseillers ont-ils voté ?

Je déclare le scrutin clos.

Le résultat des suffrages est le suivant :

Votant : 219

Abstention : 8

Ne prend pas part au vote : 9

Blanc : 53

M. Jacquier : 166

M. Jacquier est élu 20^{ème} Vice-président.

(Applaudissements)

Donc, nous avons sur ce rapport élu les 20 Vice-présidents dont je dois vous redonner la liste.

- 1^{er} Vice-président : Roland Blum
- 2^{ème} Vice-président : Richard Mallié
- 3^{ème} Vice-président : Patrick Boré
- 4^{ème} Vice-président : Georges Rosso
- 5^{ème} Vice-président : Gérard Bramoullé
- 6^{ème} Vice-président : Danielle Milon
- 7^{ème} Vice-président : Pascal Montecot
- 8^{ème} Vice-président : Roland Giberti
- 9^{ème} Vice-président : Gérard Gazay
- 10^{ème} Vice-président : Éric Le Dissès
- 11^{ème} Vice-président : Martine Césari
- 12^{ème} Vice-président : Didier Khelfa
- 13^{ème} Vice-président : Michel Roux
- 14^{ème} Vice-président : Frédéric Collart
- 15^{ème} Vice-président : Georges Cristiani
- 16^{ème} Vice-président : Daniel Gagnon
- 17^{ème} Vice-président : Arlette Fructus
- 18^{ème} Vice-président : Christian Burle

- 19^{ème} Vice-président : Henri Pons
- 20^{ème} Vice-président : Bernard Jacquier

III - Élection des membres du Bureau de la Métropole Aix-Marseille-Provence

Madame LA PRESIDENTE.- Nous allons passer à l'élection des membres du Bureau. Ce sera six membres du Bureau, selon le même processus.

Élection du 1^{er} Conseiller siégeant au Bureau

Pour le poste du 1^{er} conseiller siégeant au Bureau, nous avons reçu la candidature de Mme Danièle Garcia.

Y a-t-il d'autres candidats ?

(Pas de candidature)

Je déclare le scrutin ouvert.

Tous les conseillers ont-ils voté ?

Je déclare scrutin clos.

Le résultat des suffrages est le suivant :

Votant : 216

Abstention : 8

Ne prend pas part au vote : 12

Blanc : 68

Mme Garcia : 148

Mme Garcia est élue membre du Bureau.

(Applaudissements)

Election du 2^{ème} Conseiller siégeant au Bureau

Pour le poste du 2^{ème} Conseiller siégeant au Bureau, nous avons reçu la candidature de M. Alexandre Gallèse.

Y a-t-il d'autres candidats ?

(Pas de candidature)

Je déclare le scrutin ouvert.

Tous les conseillers ont-ils voté ?

Je déclare scrutin clos.

Le résultat des suffrages est le suivant :

Votant : 215

Abstention : 8

Ne prend pas part au vote : 12

Blanc : 65

M. Gallèse : 150

M. Gallèse est élu 2^{ème} Conseiller siégeant au Bureau.

(Applaudissements)

Élection du 3^{ème} Conseiller siégeant au Bureau

Pour le poste du 3^{ème} Conseiller siégeant au Bureau, nous avons reçu la candidature de M. Christophe Amalric.

Y a-t-il d'autres candidats ?

(Pas de candidature)

Je déclare le scrutin ouvert.

Tous les conseillers ont-ils voté ?

Je déclare scrutin clos.

Le résultat des suffrages est le suivant :

Votant : 212

Abstention : 14

Ne prend pas part au vote : 9

Blanc : 60

M. Amalric : 152

M. Amalric est élu 3^{ème} Conseiller siégeant au Bureau.

(Applaudissements)

Élection du 4^{ème} Conseiller siégeant au Bureau

Pour le poste du 4^{ème} Conseiller siégeant au Bureau, nous avons reçu la candidature de M. Roland Mouren.

Y a-t-il d'autres candidats ?

(Pas de candidature)

Je déclare le scrutin ouvert.

Tous les conseillers ont-ils voté ?

Je déclare scrutin clos.

Le résultat des suffrages est le suivant :

Votant : 218

Abstention : 8

Ne prend pas part au vote : 9

Blanc : 68

M. Mouren : 150

M. Mouren est élu 4^{ème} Conseiller siégeant au Bureau.

(Applaudissements)

Élection du 5^{ème} Conseiller siégeant au Bureau

Pour le poste du 5^{ème} Conseiller siégeant au Bureau, nous avons reçu la candidature de M. Martial Alvarez.

Y a-t-il d'autres candidats ?

(Pas de candidature)

Je déclare le scrutin ouvert.

Tous les conseillers ont-ils voté ?

Je déclare scrutin clos.

Le résultat des suffrages est le suivant :

Votant : 222

Abstention : 8

Ne prend pas part au vote : 5

Blanc : 64

M. Alvarez : 158

M. Alvarez est élu 5^{ème} Conseiller siégeant au Bureau.

(Applaudissements)

Élection du 6^{ème} Conseiller siégeant au Bureau

Pour le poste du 6^{ème} Conseiller siégeant au Bureau, nous avons reçu la candidature de Mme Béatrice Aliphat.

Y a-t-il d'autres candidats ?

(Pas de candidature)

Je déclare le scrutin ouvert.

Tous les conseillers ont-ils voté ?

Je déclare scrutin clos.

Le résultat des suffrages est le suivant :

Votant : 2016

Abstention : 10

Ne prend pas part au vote : 9

Blanc : 51

Mme Aliphat : 165

Mme Aliphat est élue 6^{ème} Conseillère siégeant au Bureau.

(Applaudissements)

Sont élus en qualité de Conseillers pour siéger au Bureau de la Métropole Aix-Marseille Provence :

- 1^{ère} Conseillère : Danièle Garcia
- 2^{ème} Conseiller : Alexandre Gallèse
- 3^{ème} Conseiller : Christophe Amalric
- 4^{ème} Conseiller : Roland Mouren

- 5^{ème} Conseiller : Martial Alvarez
- 6^{ème} Conseillère : Béatrice Aliphat

Avant de clore cette séance, mes chers collègues, je vous remercie pour votre patience et votre présence nombreuse.

Je vous confirme que le prochain Conseil aura bien lieu le 18 octobre 2018. Nous allons définir les orientations de l'ordre du jour que vous allez recevoir très rapidement.

Merci à tous et à toutes et bonne journée.

(Applaudissements)

(La séance est levée à 11 heures 50.)